REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté
portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de recherche du ministère chargé de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°95-370 du 6 avril 1995 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques de formation et de recherche du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 1997 instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des ingénieurs de recherche du ministère chargé de l'agriculture ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 13 décembre 2018 pour le renouvellement de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de recherche du ministère chargé de l'agriculture ;

Arrête :

Article 1er

La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de recherche du ministère chargé de l'agriculture est fixée ainsi qu'il suit :

A - Représentants de l'administration

Titulaires

- Madame Laurence Venet-Lopez, adjointe au chef du service des ressources humaines, Présidente ;
- Madame Laure Batalla, cheffe du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche ;
- Monsieur Laurent Larivière, ingénieur/inspecteur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures (IGAPS) et référent du corps.

Suppléants

- Madame Anne-Cécile Desgeorges, adjointe à la directrice des ressources humaines de l'ANSES ;
- Madame Emmanuelle Illan, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche ;
- Madame Magali Ruff, chargée de mission des ressources humaines à la DGER.

B - Représentants des organisations syndicales

Titulaires

Ingénieurs de recherche hors classe

- Monsieur Ivan Bernez (FO).

Ingénieurs de recherche de 1ère classe

- Monsieur Pierre Grezillier (CFDT).

Ingénieurs de recherche de 2ème classe

- Madame Stéphanie Peres (CFDT).

Suppléants

Ingénieurs de recherche hors classe

- Madame Yvette Linczowski (FO).

Ingénieurs de recherche de 1ère classe

- Madame Armelle Caron (CFDT).

Ingénieurs de recherche de 2ème classe

- Madame Sylvie Deblay (CFDT).

Article 2

L'arrêté du 24 janvier 2019 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des ingénieurs de recherche du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le, 15-05-19.

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,
Pour le ministre et par délégation,

La sous-directrice
de la gestion des carrières
et de la rémunération

Noémie LE QUELLENEC